

COMPTE RENDU
Séance du 4 décembre 2020.

L'an deux mil vingt le 4 décembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Catherine BLERLOT, Thomas GUYOMARC'H, Arnaud DUFOSSE, Laurent GARDIN et Pierre BIEUVILLE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 11

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 30/11/2020

Objet : signalisation impasse du Village.

Afin de sécuriser l'impasse du Village, le conseil municipal décide de mettre en place une signalisation : stop à l'entrée de l'impasse du Village.

Le conseil municipal accepte cette délibération à l'unanimité.

Objet : affaire Perrier/Thorel.

La requête de Mme Thorel mentionnait une demande préalable non déposée et non accordée.

Après diverses recherches auprès de la DDTM, il a été confirmé que Monsieur et Madame Perrier avait déposé leur demande préalable ; cette demande préalable a été accordée tacitement.

Suite à cela, Madame le Maire est allée sur place pour établir un procès-verbal de conformité de travaux. Les travaux sont conformes au dépôt de la demande préalable.

Objet : affaire Orange.

A la demande de la SNEF, Madame le Maire a pris un arrêté autorisant la mise en place de plaques de répartitions des masses sur le chemin rural N° 2 à partir du 1 rue des Prévanches pendant 25 jours calendaires pour l'accès des PL, afin de ne pas endommager l'accès.

Monsieur et Madame Bonduelle ont transmis un courrier à la mairie ; une réponse va leur être adressée.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité qu'il sera plus aisé que Monsieur et Madame Bonduelle s'adressent directement à IDS urbanisme, lors de prochaines interrogations.

Circulation : vitesse des voitures à la sortie de Boisset et l'entrée de Bretagnolles rue de Garennes.

Laurent Gardin a demandé un plan pour étudier le dossier ; il émettra une sujétion lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Questions diverses

- Algéco rue de Garennes : des administrés sont venus à la mairie pour demander l'autorisation d'installer deux algécos dans leur terrain. Des informations complémentaires vont être demandées.
- Pierre Bieuville a demandé l'autorisation de bruler des branches ; ceci est accepté
- Rue de Pacy : deux arbres sont à élaguer ; un arrêté va être pris pour la matinée du 19 décembre à partir de 8h30.
- Noël des personnes âgées : remise exceptionnelle de colis cette année vu le contexte sanitaire
- Livre historique : le conseil municipal ne retiendra pas le devis de la personne qui était venue à la mairie car cela est trop onéreux. Jean-Luc Caillié se propose de commencer à réfléchir à un ouvrage de ce genre sur Boisset.
- Flyer : un flyer va être édité à la place du journal de la commune
- Il est demandé que les pièces constituant les dossiers d'urbanisme envoyées aux délégués conseillers municipaux soient transmises en couleur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

